

BU BUREAU : RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing :
Trois mois. . . . . 10 f.
Six mois. . . . . 21
Un an . . . . . 40

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : J. HEROUX

Le Nord de la France :
Trois mois. . . . . 12 fr.
Six mois. . . . . 23
Un an . . . . . 44

ANNONCES : 15 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez F. Béghin, libraire, rue Grand-Château. A PARIS, chez MM. Ravas, Lafitte-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8 ; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX 11 DÉCEMBRE 1871
BULLETIN QUOTIDIEN

Il suffit de jeter un coup-d'œil sur la situation générale de l'Europe, pour se convaincre que nombre de nos voisins sont travaillés par ce qu'on est convenu d'appeler « le ferment révolutionnaire. »

Ce ne sont que meetings républicains en Angleterre, troubles sérieux à Bruxelles, démonstrations mazziniennes et garibaldiennes dans Rome, capitale de l'Italie, et grèves accumulées à Berlin.

Ce n'est assurément pas à propos des républicains que nous pourrions, suivant le conseil de la chanson, remercier Dieu de pouvoir dire :

Il n'en ont pas en Angleterre.

Car elle en a, la vieille nation dont la devise a toujours été : Royalty and Loyalty. Et quoique moins nombreux que chez nous, les républicains d'outre-Manche se remuent beaucoup et leurs clubs retentissent de leurs déclamations, les unes, modérées, comme celle de sir Charles Dilke, membre du Parlement, proclamé président de la future République britannique ; — les autres radicales, comme celles du conseil fédéral britannique de l'Internationale, du cordonnier sans ouvrage Odger, des utopistes Potter et Bradlough. Dans un meeting récent, les républicains de Bristol ont déclaré qu'ils ne se sépareraient tant qu'une monarchie « coûteuse » ne serait remplacée par une république honnête. Nous craignons fort de voir les républicains anglais, s'ils tiennent leur serment, faire concurrence à Ashavérus.

Si, à Bristol, on se contenterait d'une honnête République, bien simple et bien pure, il n'en va pas de même à Londres, où, il y a huit jours, dans une grande réunion tenue à Saint-Luke's, la section britannique de l'Internationale disait, par l'organe d'un de ses membres, aux ouvriers de la capitale du Royaume-Uni qui pourraient être tentés de prendre part à l'agitation républicaine, suscitée par sir Charles Dilke : « Une république ne vaudrait pas la peine que vous travailliez à l'inaugurer. C'est un gouvernement républicain qui a fait fusiller Rossel et d'autres patriotes (sic). Sans doute, un gouvernement républicain serait meilleur marché, mais il faut quelque chose de plus qu'une pure et simple république. — Voilà des idées que ne manqueraient pas de partager et de propager, ceux de nos compatriotes en rupture de Commune, dispersés par le retour de la légalité à Londres ou autres lieux. C'est leur manière à eux de payer l'hospitalité qu'on veut bien leur donner. Nous doutons fort que le bon sens du peuple anglais se laisse jamais tenter par les méprisables et ridicules idées de ces apôtres de la Révolution. C'est trop d'ineptie et de cynisme ; et tous les Vermech du monde auront

beau faire, jamais ils ne populariseront en Angleterre, pas plus qu'en France, leurs monstrueuses théories.

Bien que nous ne pensions pas que le renversement de la maison de Hanovre, la dynastie actuelle, soit prochain ; — bien que nous estimions vaines et inutiles les tentatives, pour l'établissement de la République en Angleterre, de sir Charles Dilke, ce fils d'un parvenu, qui doit son cimier de baronnet aux complaisances de son père et à la générosité du prince Albert ; — nous constatons que les mauvais jours sont venus pour la famille royale d'Angleterre, qui ne jouit plus, il s'en faut bien, de la popularité facile d'autrefois. Les malheurs sont aussi venus fondre sur elle. La reine Victoria malade et âgée, la « jeune Angleterre » rêvait tout haut une quasi-abdication de la reine et une régence du prince de Galles. Ces idées commençaient à être bien accueillies, grâce surtout à un discours récent de M. Benjamin Disraeli, où l'éminent homme d'Etat avait donné à entendre que la reine « n'avait plus sa tête. » Ce discours, où l'ancien ministre s'était souvenu des doctrines qu'il professait déjà en matière d'économie politique, lorsqu'il écrivit son ravissant roman de Sybil, — péché de jeunesse que l'illustre écrivain a fait suivre d'un pendant, l'an dernier : Lothair, — ce discours amena le directeur spirituel de la reine à déclarer solennellement, dans un grand banquet, que « l'esprit de la souveraine n'avait jamais été plus libre ni plus sain. » — Sur ces entrefaites, éclata la maladie du prince de Galles, laquelle fit les effrayants progrès que l'on sait. A l'heure qu'il est, l'émotion est grande à Londres ; on s'attend à une catastrophe inévitable. Le Daily-Telegraph que nous avons sous les yeux donne, en gros caractères, une ligne qui fait évanouir tout espoir : The prince of Wales is sinking fast. — Le prince de Galles s'éteint rapidement. — Pendant que le Saturday Review et le Spectator, appellent, avec d'autres journaux, l'attention publique sur l'utilité d'une loi de régence, en cas de mort. — Le Reynolds Newspaper, ce sombre moniteur de la misère en Angleterre, ose exprimer qu'il n'attache pas plus d'importance à la maladie, voire même à la mort du prince de Galles, qu'à la maladie et à la mort de l'artisan le plus obscur et du plus vil mouchard. L'Angleterre, va, elle aussi, avoir ses mauvais jours. La Belgique a vu venir les siens, et il faut espérer qu'elle touche à leur fin, grâce à la constitution du nouveau ministère dont ce journal a fait connaître les membres. Ce ministère s'est vu appeler de l'Immaculée conception par les libéraux belges. Cela suffit pour que nous autres catholiques, qui avions craint un instant, le retour aux affaires des Bara, Frère-Orban et consorts, — nous soyons rassurés. Encore

ne le serons-nous tout à fait, que lorsque le nouveau ministère aura énergiquement prouvé qu'il est de force à tenir en échec les libéraux et les libres-penseurs, lesquels sont les mêmes partout : habitués à recourir aux violences de la populace pour triompher en dépit des lois. Il faut que les nouveaux ministres sachent mettre leurs adversaires dans l'impossibilité d'en appeler à l'émeute. Du jour où celle-ci triomphera, on pourra dire : Finis Belgique.

CH. NURBEL.

Le mouvement conservateur

Sous ce titre, nous lisons dans Paris Journal :

« On se tromperait étrangement si l'on supposait que le renouveau de floraison conservatrice qui étonne si fort les complaisants des tyrannies révolutionnaires est une germination spontanée éclosée sous les ombrages de Versailles. »

« Les députés qui se sont constitués auprès de leurs collègues du gouvernement les défenseurs des droits du pays avide de calme, de repos et de travail, n'ont fait qu'obéir aux injonctions implacables de leurs électeurs et les journalistes qui les ont soutenus dans cette revendication nécessaire n'ont fait que traduire la pensée des groupes dont ils expriment ordinairement les aspirations. »

« Si la majorité de l'Assemblée nationale est revenue parfaitement déterminée à pousser le gouvernement dans les voies de la politique conservatrice, si M. Thiers a compris qu'il devait céder à l'irrésistible pression du sentiment public, qu'on ne s'y trombe point : c'est surtout parce que la France avait parlé, qu'elle avait hautement notifié ses volontés et clairement réproposé les pratiques contraires. »

« Le Manifeste que les députés de la presse conservatrice de province, réunis à Marseille, sous la présidence de M. Charles Garnier, l'un de nos confrères les plus estimables, viennent d'adresser non-seulement aux membres de l'Assemblée nationale, mais à tous les hommes d'ordre, quelle que soit leur condition, est un précieux indice de la spontanéité de ce mouvement. »

« Les députés de la presse conservatrice, après avoir établi que les honnêtes gens s'inquiètent « que la liberté n'est pas garantie, » adjurent le pouvoir exécutif, l'Assemblée et toutes les forces et toutes les individualités qui tendent à sauvegarder l'avenir social, d'adopter une série de mesures urgentes et rigoureuses, qui décourageraient peut-être les révolutionnaires ou réduiraient en tout cas leurs efforts stériles. »

« Il est à remarquer que la presse radicale et même républicaine s'est bien gardée de mentionner, même par le blâme et par l'injure, l'existence de ce document. »

« L'Assemblée nationale a nos yeux que plus significatif et plus probant. »

« Il est acquis désormais que toutes les intelligences droites s'accordent pour réproposer toutes les agitations et pour exiger des garanties de sécurité ; que le mouvement conservateur n'est point un accident, mais une loi, point la manœuvre d'un parti, mais le progrès naturel de la nation. »

« M. Thiers l'a compris. C'est bien. Mais il faut que d'autres aussi le comprennent ; il faut surtout qu'ils ne l'oublient point. »

Le comité catholique adresse la pétition suivante à la Chambre des députés :

« Messieurs les députés, « Un grand danger menace la famille, la patrie, la société. — Par des vœux hautement exprimés dans la presse et dans quelques-uns des conseils appelés à représenter les départements et les communes, on demande à l'Assemblée nationale d'établir un système d'instruction obligatoire, gratuite, laïque, qui a pour but de proscrire l'enseignement de la religion et celui de la morale fondée sur la loi divine. »

« L'accomplissement de ces vœux serait attentatoire à la dignité de l'homme et constituerait la violation des droits sacrés des pères de famille. »

« Les soussignés demandent à l'Assemblée nationale de maintenir, et de proclamer, dans la loi qui doit lui être soumise, le principe posé depuis longtemps dans la législation française, que l'enseignement doit comprendre l'instruction morale et religieuse. »

« Dans les temps troublés que nous traversons, la sanction donnée à ce principe, au moment où il est audacieusement nié, rassurera les familles aujourd'hui alarmées, et qui, dorénavant, se sentiront protégées dans leurs plus chers intérêts. »

« L'enseignement que nous vous demandons de consacrer par la loi est le seul qui, en élevant les âmes vers Dieu, puisse préparer à la patrie des citoyens dévoués et capables de la défendre. »

« Nous sommes avec respect, messieurs les députés, vos très humbles et obéissants serviteurs. »

L'entrevue des princes d'Orléans avec M. Thiers continue à faire les frais des causeries parlementaires.

Bien qu'on ne sache rien de précis, nous devons noter l'opinion du Journal de Paris, qui est en situation d'être bien informé à cet égard.

D'après le journal de M. Hervé, « le dissentiment serait complet » entre les princes et le président, et la même feuille ajoute :

Hier, pendant que le duc d'Aumale et le prince de Joinville étaient chez M. le président de la République, M. Pouyer-Quertier, ministre des finances, présentait à l'Assemblée un projet de loi ayant pour objet de restituer aux princes d'Orléans la partie de leur patrimoine qui n'a pas encore été aliénée.

Cette coïncidence au moins singulière a frappé tout le monde. A tort ou à raison,

générale du corps des émigrés.

« Tout y était dans une horrible confusion. On venait d'apprendre qu'une colonne française dirigeait sur la ville, que l'on croyait protégée par une division autrichienne, et dans la crainte d'une attaque prochaine, qu'on n'était pas en mesure de repousser, on se hâta d'évacuer les blessés. »

« Les rues, les places, les carrefours étaient encombrés de charrettes sur lesquelles on entassait de malheureux mourants pour les arracher à une mort certaine, car tout émigré pris était fusillé immédiatement, n'eût-il que cinq minutes à vivre. L'air retentissait de lugubres clameurs ; il était impossible d'obtenir une réponse sensée, un éclaircissement, si vague qu'il fût, des passants éfarés auxquels on s'adressait. Après des efforts inouïs et une multitude de faux renseignements, M. Hecker, suivi par un hasard providentiel, rencontra enfin mon père, au moment même où il allait renoncer à continuer ses infructueuses recherches. »

« Mon pauvre père était descendu sur une charrette, entre deux soldats de son régiment, blessés et mourants comme moi. Une balle lui avait traversé la poitrine de part et d'autre, un coup de sabre lui avait fait une profonde entaille dans la face... il était expirant au moment où M. Hecker s'approcha de lui et lui apporta ce qui l'amenait. »

« A la nouvelle que ses enfants vivaient et étaient en lieu sûr, il eût la force de se soulever et de remercier M. Hecker, qui lui apportait cette consolation suprême. — C'est Dieu qui vous envoie, lui dit-il, que ce soit lui qui vous récompense ! Je vous les confie, ces

personne n'a voulu croire qu'elle pût être fortuite. Tout le monde est persuadé qu'en présentant ce projet à l'heure même où les princes d'Orléans revendiquaient leurs droits de députés, on pensait mettre le duc d'Aumale et le prince de Joinville dans une situation embarrassante. »

« Si l'on a fait ce petit calcul, on s'est trompé. L'affaire de l'entrée des princes à la Chambre est une question de droit. L'affaire de la restitution des biens est une autre question de droit. De deux choses l'une : ou les princes d'Orléans ont le droit de siéger, ou ils ne l'ont pas. S'ils l'ont, ils seraient coupables d'y renoncer. »

« Quant aux biens, la situation est tout aussi nette : ou les princes d'Orléans ont été spoliés, ou ils ne l'ont pas été. S'ils n'ont pas été spoliés, on ne doit pas leur rendre la moindre parcelle de leurs biens. S'ils ont été spoliés, en leur restituant leur patrimoine, on ne leur accorde pas une faveur, on remplit un strict et rigoureux devoir. »

Le secrétaire de la rédaction, Emile Hardouin.

Nous croyons pouvoir dire de notre côté que « le petit calcul » de M. Thiers ne l'a pas aussi complètement trompé que le Journal de Paris semble le supposer.

L'ajournement consenti par les princes d'Orléans en est la preuve.

Si nous sommes bien informés, les membres de la majorité qui se réunissent aux Réservoirs auraient maintenu leur décision d'envoyer plusieurs d'entre eux auprès de MM. le duc d'Aumale et le prince Joinville.

La majorité, en effet, nous l'avons déjà dit, doit être appelée à se prononcer sur l'entrée des princes dans le sein de l'Assemblée. Or, la majorité voudrait connaître au préalable et sur divers points importants l'attitude des princes, que leur extrême réserve ne permet pas jusqu'ici de préjuger. En agissant ainsi, la majorité prouve qu'elle n'entend pas s'engager légèrement sur un terrain qu'elle ne connaît qu'imparfaitement. C'est son droit, et elle a raison d'en user. (Union.)

On écrit de Versailles, 9 décembre :

Aujourd'hui, sous prétexte de faire une rectification au procès-verbal, M. Ordinaire, que les lauriers de M. Rouvier avaient empêché de dormir, sans doute, a rouvert l'incident qui avait marqué la fin de la séance d'hier. Son collègue avait été grossier et violent, il s'est montré odieux ; M. Rouvier n'avait pas craint d'accuser, du haut de la tribune, la commission des grâces d'avoir provoqué à la guerre civile ; M. Ordinaire, qui tenait absolument à renchérir sur lui, a dit que cette commission était « une bande d'assassins. »

Jamais je n'ai vu de tempête parlementaire pareille à celle que souleva cette parole abominable, qui dépassait aussi les excès de langage auxquels se laissent aller trop souvent MM. les radicaux. Plusieurs membres demandent la censure avec exclusion temporaire ; M. le président Grévy propose la censure simple, qui est prononcée à la presque unanimité. La gauche même se lève et reste

chers et malheureux enfants ! ajouta-t-il d'une voix qui s'affaiblissait visiblement. Guidez-les dans leurs démarches, s'ils en ont jamais à faire pour rentrer dans leur patrie ; puis élevez-les chrétiennement : des proscrits n'ont pas besoin d'autre chose. »

« Monsieur Hecker répondit qu'il acceptait cette mission dans toute son étendue, qu'il en comprenait tous les devoirs, et mon père reprit, après avoir cherché quelque chose dans la paille de la charrette :

« Cette bourse contient douze mille francs en or : c'est tout ce qui me reste. Prenez-la et faites-en l'usage que vous jugerez le plus convenable dans l'intérêt de mes enfants. Prenez aussi cette épée, que le sang d'un compatriote n'a jamais souillée, j'en atteste l'honneur. En la remettant à mon fils, dites-lui que quoi qu'il arrive, il ne doit jamais la sortir du fourreau que pour le service de la France... Il a, et j'en bénis le ciel, d'autres devoirs à remplir que ceux qui m'ont été imposés par la fatalité des circonstances... Plus tard il comprendra ce que je veux dire aujourd'hui. »

« M. Hecker prit la bourse et l'épée, et protesta à mon père que ses intentions seraient religieusement remplies. Il allait aussi lui faire entendre quelques paroles d'espérance sur la possibilité de guérir de ses blessures, quand des cris d'alarmes, auxquels se mêlait le bruit de la fusillade, retentirent autour d'eux. Les Français arrivaient... M. Hecker dut se réfugier dans une maison de la ville, où il resta caché jusqu'au soir. »

« Quand il put sortir de sa retraite sans danger pour lui, il se hâta de cou-

enfin il est mort avec calme, car je lui ai promis de ne pas vous abandonner.

« Mort ! mort pour toujours ! reprenait-je avec plus de force. Qu'allons-nous devenir, mon Dieu ? »

« Et Hélène, sanglotant comme moi, répétait : Mort ! mort pour toujours qu'allons-nous devenir, mon Dieu ! »

« La nuit qui suivait la nouvelle de cet irréparable malheur, je fus pris d'une fièvre violente, d'un délire furieux : on crut que j'allais aussi mourir, et il me semble que, dans le désordre de ma raison, je souhaitais que cela arrivât. »

« Il n'en fut, grâce à Dieu, rien, mes bons amis, continua Jacques en tendant à droite et à gauche les deux mains à Vivant et à Adrienne. Le ciel a permis que je vive pour la sœur qu'il m'a donnée et pour les amis qu'il m'a rendus. Je ne passerai jamais un seul jour sans l'en remercier du fond de mon âme. »

« Je reprends mon récit, qui sera bientôt terminé maintenant, ajouta Jacques après quelques instants de silence. »

« Je lus pendant quinze jours dans le plus imminent danger, et ma convalescence se traîna péniblement l'espace de six semaines. J'avais prodigieusement grandi : j'étais d'une faiblesse extrême, d'un anéantissement presque total, et j'ai la profonde conviction que sans l'assiduité infatigable des soins de la bonne Marie-Lise, je n'aurais pas échappé à cette crise terrible. »

« Ma pauvre petite sœur, quoi qu'on pût dire ou faire ne quittait jamais le chevet de mon lit. Elle pleurait en me veillant, elle pleurait dans son sommeil, et ses sanglots, qu'elle retenait parce qu'on lui avait assuré que sa douleur me ferait mal, me brisaient le cœur au mi-

lieu du délire qui obscurcissait ma raison. Quand je fus guéri, lui ayant demandé un jour si c'était la crainte d'être seule lui avait causé son désespoir, elle me répondit que non, mais que c'était celle de ne plus être nous deux. »

« Je questionnais souvent l'excellent bourgmestre sur les derniers incidents de la catastrophe qui nous avait enlevé notre père ; mais toujours il me répondait que le médecin défendait absolument que l'on fatiguât mon attention, et il me remettait à un autre moment. »

« Enfin, on reconnut que j'avais assez de forces pour supporter sans inconvénient le choc d'une nouvelle émotion ; alors M. Johan Hecker, c'est le nom du bourgmestre de Kopitz, vint s'asseoir un matin près de mon lit, et voici ce qu'il nous raconta :

« Le lendemain du jour où il nous avait quittés, et après avoir eu bien des difficultés à vaincre, il rejoignit enfin l'armée de Condé qui battait en retraite, faisant, comme toujours dans ce cas, l'arrière-garde de l'armée autrichienne. Arrivé aux avant-postes, il apprit d'un colonel en faction comme un simple soldat, que le régiment des chasseurs de Bussi, dont il s'informait, avait été écrasé dans le combat de l'avant-veille, et que le meilleur moyen d'avoir des nouvelles d'une personne appartenant à ce corps, était d'aller tout droit à l'arcbulance générale de l'armée. Ce colonel ajouta qu'il lui semblait avoir entendu dire que le comte de Brancion avait été tué ou du moins grièvement blessé. »

« Le bon M. Hecker se remit en route, muni de ces indications assez peu consolantes, et le soir même il atteignit la petite ville où se trouvait l'ambulance

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 12 DÉCEMBRE 1871

— 26 —

Jacques de Brancion

TOME SECOND

CHAPITRE VI.

LES PREMIÈRES HIRONDELLES.

(Suite)

« Au bout de ce temps la porte de la chambre où ils s'étaient retirés s'ouvrit, et je vis Johan se diriger lentement vers moi, tenant contre sa poitrine une épée dans son fourreau. »

« Jeune homme, me dit-il d'une voix grave, votre père est mort glorieusement au champ d'honneur, et moi, bourgmestre de Kopitz, je vous remets son épée que j'ai reçue de sa main défaillante. »

« Je me précipitai en sanglotant sur cette arme, et je la pressai contre mon cœur avec le plus douloureux respect. »

« Quoi ! je ne le verrai plus ! m'écriai-je en proie au plus affreux désespoir ? »

« Hélas ! non, mon pauvre enfant ! répondit le digne bourgmestre ; mais